



**5° Edition FESTIVAL AMANI
GOMA, RD CONGO
09, 10 et 11 février 2018**

Règlement du Concours Entrepreneurs Amani 2018

• ***Les conditions d'admission***

Tous les habitants de Goma et des environs âgés entre 18 et 35 ans et désireux de participer à la préparation d'un projet d'entreprise peuvent participer au Concours Entrepreneurs Amani 2018 pour autant que ils/elles respectent le présent règlement.

• ***L'inscription***

Le concours est gratuit. Toutefois, l'inscription implique l'engagement moral, tant vis-à-vis des organisateurs que vis-à-vis de ses équipiers, d'aller au bout du processus d'élaboration du plan d'entreprise si le projet est sélectionné pour atteindre le stade de la finale. Concrètement, l'équipe participante s'engage à :

- Produire et délivrer un plan d'affaire pour le dimanche 26 Novembre 2017
- Si elle est sélectionnée pour la finale, participer au workshop de préparation à l'Académie d'entrepreneuriat Great Vision Business (GVB) ; la formation en management & leadership ; gestion comptable et d'équipe et en marketing & communication et présenter son projet devant le jury le 08 février 2018

Pour valider sa participation, une équipe doit d'abord inscrire son projet et son équipe.

Pour les questions veuillez utiliser l'email suivant : entrepreneuriat@amanifestival.com

• ***Les projets admis***

Le Concours Entrepreneurs Amani 2018 est ouvert à tous les types de création d'activités nouvelles pour autant qu'elles aient une finalité économique et sociale. Les projets peuvent donc porter sur :

- des entreprises commerciales
- des activités de services, de production ou d'intermédiation, quel que soit le marché ou le public cible
- des métiers traditionnels ou nouveaux

Les entreprises doivent respecter les indicateurs suivants :

- Indicateurs de gouvernance :
 - o Degré élevé d'autonomie financière (pas de dépendance à des bailleurs ou des aides publiques) et de gestion (pas de dépendance à des pouvoirs publics, religieux ou ethniques)
 - o Bonne gouvernance
- Indicateurs économiques et entrepreneuriaux :
 - o Activité continue de production de biens et/ou services
 - o Niveau significatif de prise de risque économique
 - o Présence minimum d'emploi rémunéré
- Indicateurs sociaux :
 - o Objectif explicite de service utile à la communauté
 - o Initiative émanant d'un groupe de citoyens ou d'organisations de la société civile.

Ne seront pas acceptées : des initiatives non-marchandes (type ASBL, ONG, ... etc.) et des entreprises sans vision sociale.

• ***La remise des prix***

La cérémonie officielle de remise des prix aux gagnants se tiendra le **dimanche 11 février 2018 à 15h sur la scène principale du Festival Amani.**

Les quatre équipes gagnantes du concours recevront chacune un prêt sans intérêt de 2 500 USD pour le démarrage de leur entreprise. Ce prêt sera à rembourser dans les 2 ans. Un contrat devra être signé par les deux parties.

Mail : joeltembo@amanifestival.com ;

Web : www.amanifestival.com Facebook : [AmaniFestival](#) Twitter : [AmaniFestival](#)

Adresse : N°2 rue du collège, Quartier Office 1, Virunga / A la Maison des Jeunes

Téléphone : +243 99 862 55 44



**5° Edition FESTIVAL AMANI
GOMA, RD CONGO
09, 10 et 11 février 2018**

- **Les membres du Jury**

Le jury de sélection des projets est composé d'entrepreneurs à forte visibilité. Les membres des jurys sont des spécialistes de la création d'activités nouvelles. Ils couvrent tous les domaines de la gestion d'une organisation (marketing, stratégie, ressources humaines, finances, etc.) et ont l'expérience de nombreux secteurs marchands.

Annexe 2. Le contenu d'un Business Plan de qualité

Cette annexe a pour objectif d'aider les équipes à écrire leur business plan en vue de l'éliminatoire. Un business plan est constitué d'au moins 7 parties :

1. **Résumé** : La première partie est un résumé du plan. Il s'agit en 1 page de présenter les points clés de votre projet : l'entreprise, son activité et son équipe de direction, le marché, les chiffres clés de votre prévisionnel financier, et votre besoin en financement.
2. **Société** : La partie sur la société dans laquelle vous allez présenter plus en détails la structure juridique, l'emplacement, et surtout l'équipe qui va lancer votre projet.
3. **Produits et Services** : Est la partie sur les produits et services dans laquelle vous allez mettre en avant votre offre commerciale.
4. **Etude de Marché** : Dans cette partie, l'objectif est de démontrer qu'il y a une demande pour vos produits et services et que le marché n'est pas saturé par des offres concurrentes.

A ce stade vous avez atteint le 1^{er} objectif du business plan : présenter l'opportunité commerciale. La suite du plan va alors consister à proposer un plan d'action et à le traduire en flux financiers. Le plan d'action est détaillé au travers de deux parties : la partie sur la stratégie et celle sur les opérations.

5. **Stratégie** : Dans la partie sur la stratégie vous allez expliquer comment vous comptez vous imposer sur le marché. C'est à dire principalement expliquer pourquoi votre offre est intéressante par rapport à celles de vos concurrents, comment vous comptez la distribuer, et quelles sont les principales étapes pour y arriver.
6. **Opérations** : Dans la partie sur les opérations vous allez détailler le fonctionnement de votre entreprise au jour le jour : expliquer quels sont vos besoins en personnel, qui sont vos fournisseurs, quels sont vos moyens de production, etc.
7. **Plan Financier** : Puis arrive enfin votre plan financier. L'objectif du plan financier est de présenter vos états financiers prévisionnels (bilan, compte de résultat et tableau des flux de trésorerie). C'est-à-dire d'expliquer comment vous avez construit votre prévision de ventes, détailler votre structure de coûts et vos investissements, et montrer l'impact de ceux-ci sur votre trésorerie afin d'en déduire le besoin de financement de votre projet.